

Les servitudes d'utilité publique

Code	Intitulé	Textes institutifs	Localisation	Acte d'institution	Service responsable
A1	Protection des Bois et Forêts soumis au régime forestier	-	Périmètre de protection autour du massif forestier du Bois de la Jeunerie sur Brissarthe soumis au régime forestier avec incidence de servitude sur la commune de Châteauneuf-sur-Sarthe.	-	Ministère de l'agriculture Service des forêts Office National de Forêts LE MANS
A4	Conservation des Eaux	Loi du 03-01-1992 (Loi sur l'eau) et Loi du 02-01-1995 (Loi Barnier/ environnement)	Ruisseau de « Margas » et de la « Vallée » (sur une largeur de 4 mètres le long du ruisseau)	Arrêtés préfectoraux du 29-08-1978 et du 20-02-1986	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt Cité administrative 49047 ANGERS Cedex
AC1	Protection des monuments historiques	Lois des 31-12-1913 et 02-05-01930 modifiée	Sur la commune de Châteauneuf-sur-Sarthe : - Église de Châteauneuf-sur-Sarthe <i>Périmètre de protection de 500 mètres du monument historique débordant sur la commune de CHâteauneuf-sur-Sarthe :</i> Commune d'Étriché : - les bâtiments de l'ancien Prieuré de Port l'Abbé	⇒ arrêté du 26-10-1972 ⇒ arrêté du 27-05-1997	Service départemental de l'architecture et du patrimoine 10 bis, rue du Canal 49100 ANGERS
EL2	Défense contre les inondations	Décret et loi du 30-10-1935	Zones submersibles de la rivière La Sarthe : zones A et B	Décret du 02-11-1966	Direction départementale de l'équipement Service des équipements collectifs Cité administrative 49047 ANGERS Cedex

Code	Intitulé	Textes institutifs	Localisation	Acte d'institution	Service responsable
EL3	Navigation intérieure	Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, Code rural	Rivière La Sarthe (côté écluse : aucune plantation à moins de 9.75 m de la rivière et maintien d'un espace libre de 7.80m. De l'autre côté : maintien d'un espace libre de 3.25m)	-	Direction départementale de l'équipement Service des équipements collectifs Cité administrative 49047 ANGERS Cedex
I1 bis	Pipelines à hydrocarbures liquides (pétrole)	Loi du 02-08-1949 modifiée par la loi du 07-06-1951 Décret du 08-07-1950 modifié par le décret du 04-02-1963	Oléoduc de défense DONGES-MELUN-METZ	Décret du 24-05-1954	Société française de DONGES-METZ (SFDM)/ SEPAL 47, avenue Franklin Roosevelt 77210 AVON
I4	Etablissement des canalisations électriques	Loi du 15-06-1906 modifiée Décret du 11-06-1970 modifié par arrêté du 15-10-1985	Lignes HTA	-	EDF-GDF Services Anjou Groupe Qualité Réseaux 25, avenue de La Fontaine Z.I. Beaucouzé B.P. 81 49071 BEAUCOUZÉ Cedex
PT3	Télécommunications	-	Câbles n° LGD-49-11 et n°49-238-FO	-	France Télécom Unité régionale réseau Maine-Anjou 1, rue de la Chanterie 49124 SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU
AS1	Périmètre de protection des eaux potables	Article L20 du Code de la Santé publique	L'Arche		SIAEP de Châteauneuf sur Sarthe /Juvardeil.
EL7	Plan d'alignement	-	-	-	-

